Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215600149-20260519-352026-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de BERNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/05/2026

Référence
2026 -035

Objet de la délibération
Création de poste de conseiller municipal délégué

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	18	19

Date de la convocation
12/05/2026

Date d'affichage
12/05/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 19 Mai à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie sous la présidence de GUILLOUX David, Maire

Présents : M. GUILLOUX David, Mme FLEGEO BRACHET Maryse, M. JACQUES Laurent, Mme LE DAIN Josiane, M. LE DORTZ Pascal, M. ZANOTELLI Christian, M. COURTEAUD Patrice, Mme FLÉGEAU Andrée, M. PAUILLAC Dominique, Mme DUCLOS Nathalie, Mme LE PARC Isabelle, Mme JÉGOUZO Anne, Mme LUCAS Nicole, M. FRANCOIS Julien, M. GRAGNIC Luigi, M. GUILLOIS Guillaume, Mme LÉVENARD Sarah, M. SIMON Bartek

Excusée ayant donné procuration : Mme LARGEAU Cathy à Mme JÉGOUZO Anne

A été nommé secrétaire : M. SIMON Bartek

Objet de la délibération : Création de poste de conseiller municipal délégué

Monsieur le Maire rappelle que la création de postes de conseillers municipaux délégués relève de la compétence du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de :
- Créer un poste de conseiller municipal délégué à la voirie (curage des fossés)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- Créer un poste de conseiller municipal délégué à la voirie (curage des fossés).

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/05/2026
Le Maire,



David GUILLOUX